

Procédure de traitement des signalements du Groupe BMW

Le BMW Group attache une grande importance à la prévention des atteintes aux droits humains et à la protection de l'environnement. Dans ce cadre, un dispositif de traitement des signalements est mis en œuvre dans le respect du devoir de vigilance.

Procédure à suivre pour les auteurs de signalement

Quel type de faits puis-je signaler ?

Vous pouvez signaler toute violation des droits de l'homme et des normes environnementales connexes. Les informations que vous nous fournissez peuvent se rapporter soit à votre propre secteur d'activité ou à la chaîne d'approvisionnement, soit à d'autres partenaires commerciaux du Groupe BMW.

Comment serai-je protégé en tant qu'auteur de signalement ?

La confidentialité et la protection des auteurs de signalement sont une priorité absolue pour le Groupe BMW. Pour cette raison, les principes suivants s'appliquent tout au long de la procédure :

- Le Groupe BMW s'engage à garder confidentielles, dans le cadre légal applicable, et à ne divulguer ni l'identité de la personne fournissant les informations, ni celle des autres personnes désignées dans le signalement.
- Les données à caractère personnel vous concernant seront traitées et supprimées conformément aux exigences applicables en matière de protection des données, ainsi qu'aux dispositions de la Loi sur les obligations de diligence raisonnable des entreprises en matière de chaîne d'approvisionnement. Vous trouverez plus d'informations [en ligne](#) dans la section « Confidentialité des données ».
- Le Groupe BMW ne tolère aucune mesure de représailles et aucune autre conséquence négative à l'égard des auteurs de signalement à la suite d'un signalement.
- Si vous pensez faire l'objet d'intimidations ou de représailles pour avoir appliqué les règles, vous pouvez le signaler à la **SpeakUP Line du Groupe BMW**.

Comment effectuer un signalement ?

Tous les collaborateurs et parties externes intéressées peuvent adresser leurs préoccupations en matière de conformité à la Ligne SpeakUP du Groupe BMW ou au médiateur :

SpeakUP Line du Groupe BMW

- La SpeakUP Line du Groupe BMW est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an, gratuitement, en 34 langues.
- Par téléphone : 080 554 3753 :

Si vous fournissez des informations par téléphone, votre message sera enregistré et retranscrit automatiquement sous forme de texte.

- La SpeakUP Line du Groupe BMW chiffre vos informations personnelles, de sorte que votre identité ne puisse pas être retracée par les personnes en charge de la gestion du dossier.
- Par la plateforme internet sécurisée et dédiée à cet effet, accessible au lien suivant : <https://bmwgroup.speakup.report/main>

Pour accéder à la **SpeakUP Line du BMW Group depuis la France** :

080 554 3753 ou <https://bmwgroup.speakup.report/main>

Code d'accès : **115355**

Vous trouverez plus d'informations d'accès [en ligne](#) dans la section «SpeakUP Line du Groupe BMW ».

Médiateur

- Le médiateur est une personne extérieure neutre liée par le secret professionnel des avocats.
- La communication avec le médiateur est gratuite pour l'auteur du signalement.
- L'auteur du signalement peut contacter le médiateur 24 heures sur 24 par courriel ou par fax, ou par téléphone de 8h00 à 19h00, heure normale d'Europe centrale.
- Coordonnées :
Dr Sibylle von Coelln
HEUKING · VON COELLN
Rechtsanwälte PartG mbB
Prinz-Georg-Str. 104

40479 Düsseldorf

Téléphone : +49 211 44 03 57 72

Fax : +49 211 44 03 57 77

Adresse électronique : BMW-Ombudsperson@hvc-strafrecht.de

Par courrier

- Vous pouvez également adresser vos signalements par courrier ou courrier interne au Groupe BMW, Audits de conformité, Enquêtes internes, à l'adresse suivante :
- BMW Group Compliance Audits, Internal Investigations
80788 Munich
- ou
- par courriel à notifications@bmwgroup.com.

En personne

- Si vous souhaitez faire un signalement en personne, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous à l'avance via notifications@bmwgroup.com.

Il va de soi que les collaborateurs peuvent en outre consulter leurs responsables, les services de conformité locaux, les syndicats ou les représentants du Comité d'entreprise.

Comment est traité mon signalement ?

1. Réception des informations

- Une fois que vous avez soumis les informations par l'un de nos canaux, le service Conformité du Groupe BMW (Bureau d'investigation) accuse réception du signalement et vous fournit une confirmation sous une semaine.

2. Examen des informations fournies

- Le Bureau d'investigation vérifie si le signalement contient suffisamment d'informations pour un traitement plus approfondi.
- Si nécessaire, le Bureau d'investigation vous contactera par le même canal pour vous poser d'autres questions sur votre signalement.
- Si les informations disponibles sont insuffisantes et que l'auteur du signalement ne peut pas être contacté, le dossier sera clôturé.
- S'il existe suffisamment d'informations pour continuer le traitement, une enquête sera ouverte afin d'éclaircir les faits.

3. **Éclaircissement des faits**

- Le Bureau d'investigation enquêtera lui-même sur l'affaire ou confiera l'enquête à un autre service compétent au sein de la société, en toute confidentialité.
- Le Bureau d'investigation devra s'assurer qu'il n'existe pas de conflit d'intérêts.
- Au cours de l'enquête, vous pourrez être contacté par le Bureau d'investigation ou le service responsable pour fournir de plus amples renseignements.
- Vous serez tenu informé des résultats de l'enquête.
- Si vos inquiétudes sont confirmées, nous chercherons une mesure corrective.

4. **Élaboration de mesures correctives**

- Le service responsable cherchera une mesure corrective pour résoudre le problème.
- Dans la mesure du possible, vous serez intégré dans la recherche de mesures correctives

5. **Mise en œuvre de mesures correctives**

- Les mesures correctives conjointement trouvées sont mises en œuvre.
- La mise en œuvre des mesures correctives est supervisée par le service responsable et le Bureau d'investigation

6. **Conclusion**

- Les conclusions feront l'objet de discussions au sein du Bureau d'investigation en consultation avec vous.

Contact :

BMW Group Compliance Audits, Internal Investigations

notifications@bmwgroup.com